



L'Info-municipale

**Horaire du temps des fêtes
des établissements municipaux**

Pages 8-9

Les horaires des établissements municipaux changeront pendant la période des fêtes. Consultez l'horaire complet disponible en pages 8 et 9.



**Décisions
du conseil**
■ Page 3

**Aménagement
et urbanisme**
■ Page 4

**Développement
du milieu**
■ Page 11

**Loisir et
culture**
■ Page 12

À l'approche de cette période de réjouissances, nous tenons à remercier tous celles et ceux qui ont contribué, d'une façon ou d'une autre, à faire rayonner notre communauté tout au long de l'année.

Le conseil municipal profite de cette occasion pour saluer le travail de l'ensemble des membres du personnel qui font de notre municipalité un milieu de vie agréable et de qualité.


Nous vous offrons nos vœux les plus chaleureux.

Joyeuses fêtes et bonne année!


*Le maire et président de
la Communauté maritime,
Antonin Valiquette*

En raison du congé des fêtes, les bureaux municipaux seront fermés du 22 décembre au 2 janvier inclusivement. Rendez-vous en pages 8 et 9 pour les horaires du CGMR et des infrastructures de loisir.



 460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec)
G4T 1A1

 www.muniles.ca

 418 986-3100

 communications@muniles.ca

**HEURES D'OUVERTURE
DU SERVICE À LA CLIENTÈLE**

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30
Vendredi : Fermé



POUR UNE URGENCE EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU :
418 986-3100

L'INFO-MUNICIPALE est publiée par la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine 12 fois par an et est distribuée gratuitement à tous les citoyens. Elle est disponible en téléchargement gratuit au www.muniles.ca.

COORDINATION, RÉVISION ET RÉALISATION GRAPHIQUE :
Service des communications

COLLABORATION :
Services municipaux

IMPRESSION : Le RADAR

TIRAGE : 7 000 exemplaires

DISTRIBUTION : Postes Canada
ISSN 2371-2031 (imprimé)
ISSN 2371-204X (en ligne)

Décisions du conseil

Séances du 12 décembre 2023

COMMUNAUTÉ MARITIME

Octroi d'un contrat de gré à gré – Blanko – Participation citoyenne et système d'alerte

L'implantation d'un portail citoyen et d'un nouveau système d'alerte s'inscrit dans le cadre du plan d'optimisation budgétaire de la Municipalité des Îles. Le conseil octroie donc un contrat de gré à gré à l'entreprise Blanko, au prix de 21 300 \$ plus les taxes applicables, relativement au développement et à l'implantation d'un portail citoyen et autorise la directrice des services administratifs et de la trésorerie à signer tout document relatif à ce contrat.

Approbation du programme municipal d'aide financière complémentaire au programme AccèsLogis Québec

La Société d'habitation du Québec a préparé et mis en œuvre le programme AccèsLogis Québec, qui prévoit notamment qu'une municipalité peut préparer et adopter un programme complémentaire en vue d'accorder au propriétaire toute forme d'aide financière, y compris l'octroi d'un crédit de taxes foncières. Dans le but de permettre à Logis communautaires l'Harmonie de bénéficier du programme AccèsLogis Québec, le conseil instaure un programme municipal d'aide financière complémentaire, qui permettra d'accorder à l'organisme une aide financière sous la forme d'un crédit de taxes foncières correspondant à 100 % du montant qui serait autrement exigible pour une période de 35 ans.

Appui au projet d'installation d'une tour de communication de Bell Mobilité

La compagnie Bell Mobilité a présenté un projet d'installation de systèmes d'antennes de radiocommunication et radiodiffusion sur le territoire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine et s'est entendue avec la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, gestionnaire des terres du domaine de l'État, pour l'installation d'un poteau de communication sur son terrain. Comme le site visé rencontre les objectifs et les contraintes liées à l'ingénierie du réseau existant de Bell Mobilité et que le conseil est favorable au projet, il donne son appui au projet d'implantation d'un système d'antennes de radiocommunication et de radiodiffusion soumis par Bell Mobilité et projeté sur le lot 4 272 149 du cadastre du Québec.

Autorisation de dépôt de projet – Programme pour des communautés côtières résilientes au climat (CCRC) – Ressources naturelles Canada

Le Programme pour des communautés côtières résilientes au climat (CCRC) de Ressources naturelles Canada vise à améliorer la résilience des communautés et des entreprises côtières aux changements climatiques et à accélérer l'adaptation grâce à des projets pilotes intégrés à l'échelle régionale qui permettent aux partenaires de travailler ensemble pour

réduire les risques liés aux changements climatiques et coordonner des mesures novatrices. Le projet « Immunisation des bâtiments et des infrastructures vulnérables à la submersion côtière pour trois sites prioritaires des Îles-de-la-Madeleine » s'inscrit parfaitement dans les objectifs du programme et pourrait être admissible à une aide financière de 75 %. Le conseil autorise donc la présentation d'une demande d'aide financière auprès de Ressources naturelles Canada dans le cadre du Programme pour des communautés côtières résilientes au climat (CCRC).

MUNICIPALITÉ

Demande d'étude de sécurité – Ministère des Transports et de la Mobilité durable – Intersection du chemin de la Grande-Allée et de la route 199 – Village de Cap-aux-Meules

Au cours des dernières années, plusieurs accidents sont survenus à l'intersection du chemin de la Grande-Allée et de la route 199 dans le village de Cap-aux-Meules. Plusieurs requêtes ont été transmises à la Municipalité pour demander une analyse portant sur la sécurité de cette intersection et pour rechercher des moyens d'éviter d'autres accidents dans ce secteur précis. Le conseil municipal demande donc au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec d'effectuer une analyse technique afin de rechercher des solutions permettant d'augmenter la sécurité à l'intersection du chemin de la Grande-Allée et de la route 199.

Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme et d'environnement du 27 novembre 2023

Le conseil accepte une demande de dérogation mineure, accorde une demande d'usage conditionnel, refuse une demande d'approbation de travaux relatifs aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) du secteur de La Grave et accepte un projet de restauration de bâtiment dans le cadre du PIIA de La Grave.

Rapport et dépôt des soumissions – Appel d'offres n° 479 – Construction de sanitaires au site de La Côte

Le 10 octobre 2023, la Municipalité a lancé l'appel d'offres public n° 479 relativement à la construction d'un bâtiment utilisé aux fins des services sanitaires au site de La Côte et a procédé à l'ouverture des soumissions le 9 novembre 2023. La seule soumission déposée, dans le cadre de cet appel d'offres, est celle de Lapierre Ancestrale, au prix de 461 827,87 \$ plus les taxes applicables. Comme le prix excède le budget alloué à ces travaux, le conseil rejette la seule soumission reçue dans le cadre de l'appel d'offres n° 479 et demande au directeur des infrastructures et du bureau de projets de revoir les modalités de ce projet et de rechercher une solution alternative qui tient compte du budget affecté à ces travaux.

Prochaines assemblées municipales le 16 janvier 2024, à 19 h, à la salle communautaire de Cap-aux-Meules. Les projets d'ordres du jour seront mis à votre disposition le vendredi 12 janvier 2023 sur le site Internet de la Municipalité. Webdiffusion des séances en direct. Consultez le www.muniles.ca sous l'onglet *Affaires municipales, Conseil municipal* et *Calendrier des séances du conseil*.

Bilan 2023

Une autre bonne année pour le secteur de la construction malgré un contexte différent

Après des performances exceptionnelles en 2020, 2021 et 2022, il faut admettre que, avec les coûts des matériaux de construction et les taux d'intérêt à la hausse, la nouvelle année s'annonçait plutôt incertaine pour le secteur de la construction. Pourtant, malgré des paramètres économiques peu favorables, aux Îles, l'industrie de la construction a fait plutôt bonne figure, en dépit du fait que les données de 2023 indiquent clairement un certain ralentissement.

En effet, à partir du printemps, il suffisait de se promener sur l'archipel pour voir les travailleurs de la construction à l'œuvre et conclure que ce secteur d'activité se portait plutôt bien malgré tout. Comme dans chaque édition de décembre de L'Info-municipale, voici les données des 10 dernières années. Notez que celles-ci concernent spécifiquement les nouveaux bâtiments principaux et secondaires toutes catégories ainsi que le nombre de permis liés à des travaux d'agrandissement et de rénovation.

Nombre de nouveaux bâtiments principaux 2013 à 2023

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Bâtiments	38	22	17	39	35	48	58	73	83	85	65

Nombre de nouveaux bâtiments secondaires de 2013 à 2023

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Bâtiments	95	114	85	106	91	98	130	167	124	119	101

Travaux de rénovation et d'agrandissement de 2013 à 2023

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Bâtiments	372	389	395	324	427	502	516	519	514	466	438

Pour l'équipe de l'urbanisme, 2023 aura donc été une autre année fort achalandée. Si vous envisagez de réaliser des projets d'envergure en 2024, particulièrement une construction neuve, avant toute chose, ayez le réflexe de prendre rendez-vous le plus tôt possible avec un membre de l'équipe qui pourra vous orienter et vous conseiller. Les règles applicables sont nombreuses et parfois complexes, et il est toujours plus facile de s'adapter au tout début d'un projet qu'une fois celui-ci ficelé. Donc, avant de prendre rendez-vous dans une institution financière, chez l'arpenteur ou auprès de tout autre professionnel, il est préférable d'aller chercher toute l'information disponible auprès de votre municipalité. Notez que l'inspecteur municipal dispose de 30 jours pour délivrer un permis une fois tous les documents reçus, même si, dans les faits, la majorité des demandes sont traitées dans un délai plus court.



En bref, au 22 novembre 2023 :

880

Nombre de dossiers traités par l'équipe du service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, toutes catégories confondues

58 000 000 \$

Valeur des investissements globaux (70 000 000 \$ en 2022)

53

Nouveaux bâtiments résidentiels (dont 6 comprenant 2 logements)

10

Nouveaux bâtiments à caractère commercial industriel

1

Nouveau bâtiment agricole

1

Nouvel ensemble immobilier d'hébergement touristique

65

Nouveaux permis de construction (11 de plus que la moyenne des 10 dernières années)





Beaucoup de renseignements en ligne

Saviez-vous qu'il est possible de consulter toute la réglementation d'urbanisme et même faire une demande de permis en ligne, sur le site Web de la Municipalité?

Réglementation

Pour consulter la réglementation, il suffit de vous rendre au www.muniles.ca et de cliquer sur les onglets *Affaires municipales* et *Règlements d'urbanisme*.

Permis

En 2023, bon nombre de demandes de permis ont été déposées en ligne et le processus a maintenant fait ses preuves. Il est donc possible de faire une demande de permis en allant sur le site Web de la Municipalité et en cliquant sur les onglets *Services aux citoyens* et *Demande de permis en ligne*. En répondant à quelques questions simples et en décrivant les travaux projetés, vous transmettez automatiquement votre demande au service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, qui en assurera le suivi.

Cadastre

Beaucoup de gens se déplacent encore à la mairie pour obtenir de l'information sur des terrains, que ce soit pour en connaître le propriétaire, les dimensions, la valeur au rôle d'évaluation ou encore le zonage. Saviez-vous que vous pouviez trouver tous ces renseignements à distance, à partir du site Web de la Municipalité?

En effet, pour obtenir de l'information sur un immeuble aux Îles, rendez-vous au www.muniles.ca et suivez les liens *Services aux citoyens* et *Cadastre*. Après ces quelques clics, vous allez voir apparaître *Consultez votre cadastre et votre rôle d'évaluation en ligne sur le site Internet de GOAZIMUT*. Avec ce dernier clic apparaîtra la carte des Îles-de-la-Madeleine sur laquelle vous pourrez ajouter, en cliquant sur un petit avion, une photo aérienne. Ainsi, à l'aide du module de recherche, vous pourrez facilement obtenir une panoplie de renseignements qui peuvent également être imprimés. Voici une façon simple et efficace de vous éviter un déplacement à la mairie!



Utilisez nos services en ligne!



Avis et notifications



Inscription aux activités



Matrice graphique



Bibliothèque



Demande de permis



Compte de taxes



Plainte & requête

Le Plan régional des milieux humides et hydriques est adopté

Un plan régional des milieux humides et hydriques, qu'est-ce que c'est?

Il s'agit d'une planification stratégique spécifiquement consacrée à la protection des milieux humides et hydriques. Cette démarche a comme principal objectif de forcer l'intégration de l'enjeu lié à la conservation des milieux humides et hydriques à l'aménagement du territoire et, par conséquent, rendre responsables les administrations municipales à cet égard.

La Loi concernant les milieux humides et hydriques adoptée et sanctionnée le 16 juin 2017 exige de l'ensemble des MRC du Québec qu'elles produisent un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) et que celui-ci soit déposé au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Ce mandat était accompagné d'une aide financière de 83 300 \$ pour chacune des MRC. Cependant, comme la Communauté maritime n'avait pas les ressources nécessaires à la réalisation d'une tâche de cette ampleur, il a été décidé de confier le mandat au Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, un organisme d'ici qui dispose d'une solide expertise dans le domaine et qui a réalisé, au cours des dernières années, un important travail de recensement et de caractérisation des milieux humides et hydriques de l'archipel. Au terme de la démarche, les élus ont adopté leur PRMHH le 12 novembre dernier.

Aux Îles, quand on parle de milieux humides, de quoi parle-t-on parle?

Les milieux humides de l'archipel sont très diversifiés et abritent un grand nombre d'espèces, autant animales que végétales. Plusieurs types de milieux humides sont présents sur le territoire, soit les étangs, les marais, les marécages, les prés humides ainsi que les tourbières. Chacun de ces milieux humides possède des fonctions écologiques et rend des services importants à la population. Par exemple, ils captent et séquestrent le carbone, permettent de recharger les nappes phréatiques, captent les éléments nutritifs et les polluants présents dans l'eau et soutiennent la biodiversité, autant aquatique que terrestre. Dans un contexte de changements climatiques et d'érosion et de submersion côtières, les milieux humides présents sur l'archipel sont essentiels au maintien de la biodiversité, mais également à la résilience de la communauté madelinienne.

Sur l'archipel, ces milieux couvrent environ 4 655 hectares, soit 25 % du territoire, dont le tiers se situe sur des terrains privés. Cette superficie comprendrait plus de 1 200 unités réparties dans 367 complexes de milieux humides différents. De plus, 13 % de

tous les milieux humides sont considérés de qualité exceptionnelle, que ce soit en raison de leur connectivité avec d'autres habitats, de leur grande superficie, de leur faible niveau de perturbation ou de la présence d'espèces animales ou végétales à statut particulier. La majorité des milieux humides recensés, soit 75 %, sont d'une qualité élevée, alors que 11 % présentent une qualité modérée et moins de 1 % sont de faible qualité. Le territoire madelinot regorge donc de nombreux milieux humides en santé et leur intégrité est assurément une force, puisqu'elle leur permet d'exercer pleinement leurs fonctions écologiques.

Ces milieux sont néanmoins fragiles et certaines menaces, souvent d'origine humaine, peuvent compromettre leur qualité et leur intégrité. Leur dégradation est occasionnée par des activités qui ont des impacts de différente ampleur. Par exemple, le passage récurrent de véhicules motorisés contribue à leur dégradation, en altérant le sol et la végétation.

Comme autre exemple, mentionnons le déversement d'eaux usées non traitées qui déséquilibre l'équilibre naturel de ces milieux en favorisant la prolifération d'algues et de plantes aquatiques.

Trop longtemps perçus par la population comme des espaces sans intérêt, voire nuisibles à l'égard des humains, plusieurs de ces milieux ont été, ici comme ailleurs, détruits, sans hésitation et sous des prétextes aussi superficiels que d'éviter la propagation de moustiques. C'est d'ailleurs pour s'assurer de stopper ces pratiques que le gouvernement demande maintenant aux organisations municipales de se doter d'un outil qui devrait permettre, avec les autres lois ou règlements en vigueur, de freiner cette destruction.





Quelles ont été les principales étapes de réalisation?

Le PRMHH comprenait quatre grandes étapes de réalisation. D'abord, le **portrait du territoire** qui démontre les particularités de l'archipel en termes d'aménagement du territoire et de milieux naturels. Le portrait permet de bien savoir où se retrouvent les milieux humides, leurs caractéristiques, leur proportion en terres privées ainsi que la réglementation applicable.

Basé sur le portrait, le **diagnostic** détermine les enjeux environnementaux des différentes îles de l'archipel en identifiant les forces et les défis en lien avec l'aménagement du territoire. Cette étape permet également de déterminer les milieux humides d'intérêt pour leur **conservation**. Pour savoir quels milieux humides ont un effet positif sur les enjeux environnementaux ciblés, une analyse de leurs fonctions écologiques et des services écosystémiques qu'ils rendent à la population a été réalisée.

La Communauté maritime a ainsi pu se donner des **cibles de conservation** pour les milieux humides à préserver et déterminer des milieux humides qui peuvent soutenir une utilisation durable. Finalement, le PRMHH comprend un plan d'action pour atteindre ces objectifs de conservation.

Quelles sont les implications du PRMHH?

Ce plan régional permettra d'inclure la protection des milieux humides dans la planification territoriale via le schéma d'aménagement et de développement présentement en révision et les règlements d'urbanisme qui suivront. Il permet de cibler les milieux humides les plus importants en termes de recharge des nappes phréatiques, de séquestration de carbone, de filtration de polluants et de support à la biodiversité. Sur la base de ce plan, nous pourrons assurer localement la gestion des milieux humides selon leurs caractéristiques, les enjeux environnementaux et les contraintes de développement à proximité.

Importance d'avoir toutes les informations et les autorisations requises avant d'intervenir à proximité de ces milieux

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le tiers des milieux humides de l'archipel sont de propriété privée. Il faut savoir cependant qu'un milieu humide sur un terrain privé ne soustrait aucunement son propriétaire aux règles et aux lois applicables. Ainsi il faut toujours avoir en tête que lorsqu'il est question d'un milieu humide, il est de mise de communiquer avec le service d'urbanisme de la Municipalité afin que quelqu'un puisse vous renseigner et vous guider. Notez également que certaines autorisations peuvent relever de la Municipalité ou du MELCCFP, et parfois même des deux. Dans ces conditions, il est facile de comprendre que des travaux sans autorisation, dans un milieu humide ou en bordure de celui-ci, peuvent être très lourds de conséquences. On parle d'amende, bien entendu, mais aussi, dans certains cas, d'obligation à remettre les lieux en état, ce qui peut s'avérer une opération très complexe et surtout très coûteuse.

En terminant, la Communauté maritime tient à remercier sincèrement l'équipe du Comité ZIP qui a réalisé c'est important travail avec diligence, ouverture et un haut niveau de professionnalisme.



Vous pouvez consulter le PRMHH au www.muniles.ca, sous les onglets Développement et affaires, Projets en cours et Milieux humides.

Horaire du temps des fêtes des établissements municipaux

Mairie et bureaux municipaux

La mairie sera fermée du 22 décembre au 2 janvier 2024 inclusivement.

Le point de service de L'Île-du-Havre-Aubert sera fermé du 18 décembre au 12 janvier 2024.

Bibliothèque

Bibliothèque Jean-Lapierre (succursale centrale)

Ouverte selon l'horaire suivant :

- Vendredi 22 décembre de 13 h 30 à 16 h 30
 - Samedi 23 décembre de 10 h à 12 h
 - Vendredi 29 décembre de 13 h 30 à 16 h 30
- Retour à l'horaire régulier le mercredi 3 janvier 2024.

Point de service de Grande-Entrée

Fermé du 21 décembre au 2 janvier 2024.
Retour à l'horaire régulier le 3 janvier 2024.

Point de service de L'Île-du-Havre-Aubert

Ouvert selon l'horaire suivant :

- Samedi 23 décembre de 10 h à 12 h
 - Jeudi 28 décembre de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h
- Fermé du 29 décembre au 8 janvier 2024. Retour à l'horaire régulier le 9 janvier 2024.

Centre multisport Desjardins

Le Centre multisport Desjardins sera fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre, ainsi que les 1^{er} et 2 janvier.

L'établissement sera ouvert de 8 h 30 à 18 h 30 les 27, 28, 29 et 30 décembre, et de midi à 23 h le 3 janvier. Retour à l'horaire habituel le jeudi 4 janvier.

Horaire des patinages

Mercredi 27 décembre :

- 10 h 30 : Patinage intergénérationnel
- 13 h : Patinage intergénérationnel
- 15 h 30 : Patinage préscolaire

Jeudi 28 décembre :

- 10 h : Patinage poussette
- 10 h 30 : Patinage intergénérationnel
- 14 h : Patinage 50 ans et +
- 14 h 30 : Patinage adulte
- 15 h : Patinage intergénérationnel

Vendredi 29 décembre :

- 10 h : Patinage 50 ans et +
- 11 h : Patinage préscolaire
- 14 h : Patinage intergénérationnel

Samedi 30 décembre :

- 11 h : Patinage intergénérationnel
- 13 h : Patinage intergénérationnel
- 15 h : Patinage préscolaire
- 16 h : Patinage familial

Piscine

La Piscine régionale sera fermée les 24, 25, 26 et 31 décembre, ainsi que les 1^{er} et 2 janvier. Retour à l'horaire régulier le samedi 6 janvier 2024.

Horaire des bains communautaires :

Bain pour tous à 15 h et bain pour adultes à 16 h les 27, 28, 29, 30 décembre et les 3 et 4 janvier.

Notez que le bain pour adultes du 20 décembre et celui du 10 janvier à 20 h sont devancés à 19 h.

Gymnases

En raison du congé des fêtes, les gymnases seront fermés du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024 inclusivement.

Écocentre

L'écocentre du Centre de gestion des matières résiduelles sera fermé les 25, 26 et 27 décembre, et les 1^{er}, 2 et 3 janvier. L'horaire habituel reprendra dès le jeudi 4 janvier.

Horaire des collectes

Lundi 18 décembre	Mardi 19 décembre	Mercredi 20 décembre	Jeudi 21 décembre	Vendredi 22 décembre	Samedi 23 décembre
			Déchets (bac noir) Secteur commercial L'Île-du-Havre-Aubert	Pas de collecte	
			Déchets (bac noir) Secteur commercial L'Étang-du-Nord*		
Lundi 25 décembre	Mardi 26 décembre	Mercredi 27 décembre	Jeudi 28 décembre	Vendredi 29 décembre	Samedi 30 décembre
Pas de collecte	Pas de collecte	Recyclable (bac vert) Secteur résidentiel Havre-aux-Maisons	Recyclable (bac vert) Secteur résidentiel L'Île-du-Havre-Aubert	Recyclable (bac vert) Secteur résidentiel L'Étang-du-Nord	Recyclable (bac vert) Secteur résidentiel Cap-aux-Meules*
		Recyclable (bac vert) Secteur résidentiel Fatima*	Compost (bac brun) Secteur résidentiel L'Île-du-Havre-Aubert	Compost (bac brun) Secteur résidentiel L'Étang-du-Nord	Compost (bac brun) Secteur résidentiel Cap-aux-Meules*
		Déchets (bac noir) et recyclable (bac vert) secteur commercial			Recyclable (bac vert) Secteur résidentiel Pointe-aux-Loups, Grosse-Île et Grande-Entrée*
Lundi 1 ^{er} janvier	Mardi 2 janvier	Mercredi 3 janvier	Jeudi 4 janvier	Vendredi 5 janvier	Samedi 6 janvier
Pas de collecte	Déchets (bac noir) Secteur résidentiel Cap-aux-Meules	Déchets (bac noir) Secteur résidentiel Havre-aux-Maisons	Déchets (bac noir) Secteur résidentiel L'Île-du-Havre-Aubert	Déchets (bac noir) Secteur résidentiel L'Étang-du-Nord	
	Déchets (bac noir) Secteur résidentiel Pointe-aux-Loups, Grosse-Île et Grande-Entrée	Compost (bac brun) Secteur résidentiel Havre-aux-Maisons	Déchets (bac noir) Secteur résidentiel Fatima*	Compost (bac brun) Secteur résidentiel Fatima*	
	Compost (bac brun) Secteur résidentiel Pointe-aux-Loups, Grosse-Île et Grande-Entrée	Déchets (bac noir) et recyclable (bac vert) Secteur commercial			

* Collecte spéciale

10 Décembre 2023



Déneigement

Saviez-vous que la Municipalité est responsable de déneiger 160 km de routes municipales et 10 km de trottoirs?

Délais de déneigement

- 7 jours lorsqu'il tombe 30 cm de neige
- 1 jour supplémentaire pour 5 cm additionnels

En cas de nouvelle tempête dans les 7 jours, le délai recommence à zéro.

Priorités d'intervention

1. Artères principales et routes de ceinture
2. Secteurs résidentiels, commerciaux et industriels
3. Rues et routes secondaires
4. Rues à faible circulation, ruelles, cul-de-sac et stationnement
5. Trottoirs
6. Bornes d'incendie

Aidez-nous à mieux vous servir!

❄ Évitez de stationner votre voiture dans la rue.
Si une voiture est sur la chaussée pendant une tempête de neige, appelez le 418 986-3100.

❄ Évitez de sortir pendant les tempêtes de neige.

❄ Évitez d'enneiger les bornes d'incendie.

❄ Ne poussez pas et ne soufflez pas votre neige dans la rue afin d'éviter les plaques de verglas.

❄ Placez vos bacs (compost, recyclage et déchets) hors de la bordure de la rue.

❄ Soyez patient pendant les opérations de déneigement.

❄ Écoutez la radio, suivez les réseaux sociaux et abonnez-vous aux alertes municipales afin de vous tenir informés des avis de fermeture.

Nouvelle conseillère pour le district de L'Île-du-Havre-Aubert

Le 2 décembre dernier a été assermentée madame Linda Lebel, qui devient officiellement la nouvelle conseillère du district numéro 1, L'Île-du-Havre-Aubert. La cérémonie a eu lieu au Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert en présence de certains membres du conseil et du personnel administratif ainsi que quelques citoyens.

Rappelons que madame Lebel a été élue sans opposition le 17 novembre dernier.



Vous avez une urgence nécessitant une intervention municipale?

Appelez le 418 986-3100.

Sur les heures d'ouverture de la mairie, adressez-vous à la préposée à l'information.

En dehors des heures d'ouverture de la mairie, suivez les instructions de la boîte vocale, laissez-nous un message et nous vous rappellerons pour vous aider.

En dehors des heures d'ouverture de la mairie, merci de n'appeler pour des urgences, comme :

- Bris d'aqueduc
- Refoulement d'égout
- Problème de drainage de fossé
- Nuisance concernant un chien
- Voiture sur la chaussée pendant une tempête de neige



Des nouvelles de la Stratégie d'attraction des personnes [les Îles.]



Tout au long de l'automne, l'équipe de la Stratégie d'attraction [les Îles.], en collaboration avec Place aux jeunes des Îles-de-la-Madeleine, a organisé des activités mensuelles pour favoriser l'accueil, l'échange et l'intégration des nouveaux résidents. Voici un résumé des dernières activités qui ont eu lieu.



Octobre – randonnée dans la forêt nourricière et quilles

Ce sont une vingtaine de personnes qui ont participé à cette activité offerte en collaboration avec la Société de conservation des Îles. Les participants ont visité la forêt nourricière interprétée de brillante façon par Mira Turbide-Chevarie. L'activité s'est terminée par une partie de quilles au Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert.



Novembre – Potluck interculturel

Dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, une soirée thématique « potluck » à saveurs du monde a été organisée. Chaque participant avait comme mission de faire découvrir un mets traditionnel le représentant ou ayant une histoire attachée à sa culture. C'est donc une variété de plats provenant entre autres de la Tunisie, du Maroc, de la France et de l'Ukraine qui étaient à l'honneur. Il y en avait pour tous les goûts!

L'activité, a rassemblé une quarantaine de nouveaux résidents. L'ambiance était à la fête et aux échanges. L'organisme Réseau traditions vivantes des Îles-de-la-Madeleine a animé la soirée avec de la musique et de la danse traditionnelles.

Cette activité est devenue un incontournable dans le cadre de cette semaine thématique et qui prend tout son sens depuis le lancement de la Structure d'accueil et d'intégration en immigration.



Décembre - patinage

Une initiation en famille au patinage clôturait l'année 2023 au niveau des activités. Pour la plupart des participants, c'était une première expérience sur la glace. Le Club de patinage artistique L'Ancre a fait une démonstration et a accompagné les participants sur la glace. L'activité s'est terminée par un rassemblement autour d'un chocolat chaud festif au Centre multisport Desjardins.

Si vous aussi, êtes un nouveau résident ou une nouvelle résidente, ou si vous connaissez des gens qui aimeraient participer aux prochaines activités, contactez l'équipe de la Stratégie d'attraction via la page Facebook Et si les Îles! D'autres belles activités s'en viennent pour la prochaine année!



Calendriers 2024 pour la collecte sélective des matières résiduelles

La Municipalité vous informe que les calendriers et le guide de tri 2024 seront distribués par service postal au courant de la semaine du 18 décembre. Pour ceux et celles qui ont des boîtes aux lettres en bordure de la route, vous êtes priés d'en prendre possession le plus rapidement possible afin d'éviter qu'ils soient abîmés par l'eau.

Ces outils pourront être consultés sur le site Internet de la Municipalité des Îles, au www.muniles.ca, sous les onglets *Services aux citoyens* et *Collectes et bacs* à partir de la fin décembre.

The image shows two documents: a '2024 Guide de tri' (waste sorting guide) and a '2024 Calendrier des collectes' (waste collection calendar). The calendar lists collection dates for various waste types (green, blue, black, yellow, orange) from January to December. The guide provides instructions on how to sort different types of waste into the correct bins.

Défilé du père Noël

Place à la magie des fêtes!

Le dimanche 3 décembre dernier avait lieu le défilé du père Noël, organisé par la CTMA et auquel la Municipalité a collaboré en animant la Place des gens de mer pour accueillir le père Noël comme il se doit. Pour l'occasion, l'endroit avait joliment été décoré et des petites surprises étaient offertes aux personnes présentes : soupe et chocolat chaud pour se réchauffer, et biscuits en pain d'épices pour se sucrer le bec! Les enfants étaient également invités à amener leur lettre au père Noël et ont pu prendre une photo avec ce dernier. La magie de Noël était au rendez-vous et les yeux des enfants étaient remplis d'étoiles!

Merci à tous les employés municipaux et leurs proches qui se sont impliqués bénévolement dans l'organisation de cet événement pour les heures et les efforts investis et pour avoir partagé la magie de Noël avec la communauté madelinienne! Merci également à la ferme Christian Poirier et Fils et aux Fermières de Bassin pour leur généreuse contribution à l'événement, à la CTMA pour l'organisation, à toutes les entreprises et organisations qui ont pris part au défilé et à tous ceux et celles qui ont participé, de près ou de loin.



Plus de 1 000 \$ en contribution volontaire ont été amassés lors de l'événement et seront remis à un organisme local. Merci à tous et à toutes pour votre grande générosité!



Crédit photos : Richard Dupuis

Soirée festive de la Sainte-Catherine pour les aînés : un franc succès

Le vendredi 24 novembre au Centre récréatif de L'Étang-du-Nord, plus de 260 aînés provenant de tous les villages ont participé à la soirée festive chapeautée par la Municipalité des Îles, en partenariat avec le Groupe des résidences communautaires d'hébergement pour aînés des Îles. Environ 80 aînés de L'Île-du-Havre-Aubert et de Grande-Entrée ont profité du service de transport gratuit. Débutant avec les mots du maire des Îles-de-la-Madeleine, Antonin Valiquette, et du député des Îles à l'Assemblée nationale, Joël Arseneau, racontant leurs souvenirs de la Sainte-Catherine, la soirée a laissé place à la danse et à l'animation avec la colorée

Tante Emma qui a distribué de la tîre, placoté, dansé et même chanté quelques chansons avec les musiciens Nadine Harvie et Donald Martinet. La salle, la scène et les tables étaient décorées et une équipe de bénévoles était sur place pour accueillir les aînés dans une ambiance de fête, distribuant eau et jus de canneberge tout au long de la soirée. Au milieu, il y a eu un tirage de huit prix de présence. Du début à la fin, la joie était palpable, les sourires nombreux : les aînés ont beaucoup dansé et semblent avoir eu beaucoup de plaisir!

Cette soirée festive a été possible grâce à la générosité des

partenaires Joël Arseneau, député des Îles à l'Assemblée nationale, le Groupe des résidences communautaires d'hébergement pour aînés des Îles et la FADOQ des Îles, ainsi qu'au dévouement de nombreux bénévoles.



Activités à venir

Tricoter des histoires

Tous les mercredis de 18 h 30 à 20 h 30 (sauf les 20 et 27 décembre et 3 janvier)

À la bibliothèque du point de service de Grande-Entrée (École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur)

Apportez votre laine, vos aiguilles, votre crochet et venez à la bibliothèque tricoter en groupe. Un beau moment pour partager des modèles à tricoter et aussi des histoires d'antan à raconter.

Aucune inscription requise

Les petits détours à la bibli

Mardi 18 janvier, entre 9 h et 12 h

À la bibliothèque du point de service de L'île-du-Havre-Aubert

Un nouveau rendez-vous de lectures spontanées, comptines et histoires pour les tout-petits, un mardi matin par mois, à la bibliothèque. Avec vos enfants ou petits-enfants, venez faire un petit tour à la bibliothèque : les animatrices jeunesse offriront une lecture spontanée sur le sofa, un tapis ou dans la salle d'exposition, pour le plaisir de tous!

Atelier de création avec Hélène Beaulieu

Samedi 27 janvier à 10 h 30

À la Bibliothèque Jean-Lapierre (succursale centrale)

Atelier familial de création de carte postale (pour les 5 ans et plus) pour inaugurer l'exposition de l'œuvre vidéo *Solastagia Limicolae* de l'artiste Geneviève Chevalier. Inscription au www.muniles.ca.

Les activités **Viactive**, **Pirouette** et **Cabriole** et **Les lundis qui chantent** reprendront après le congé des fêtes : surveillez le calendrier des événements au www.muniles.ca ou la page Facebook de la Municipalité pour en savoir plus.



Inscriptions

Cours de natation

➤ **Quand?** Du 8 janvier à 8 h 30 au 10 janvier à 16 h.
*Après cette date, aucune inscription ne sera acceptée.

➤ **Où?** Au www.muniles.ca, dans le portail citoyen.

➤ **Vous ne savez pas dans quel cours inscrire votre enfant?** Une journée d'évaluation aura lieu le mardi 9 janvier à 17 h. Vous devez obligatoirement vous inscrire au 418 986-3100, poste 121, avant le mercredi 20 décembre à 16 h.

Les inscriptions aux cours pour enfants seront déterminées par tirage au sort. Vous pourrez donc inscrire votre enfant entre le 8 et le 10 janvier, et un tirage au sort sera effectué parmi les enfants inscrits, laissant le hasard décider de qui aura une place. Les personnes tirées au sort seront contactées par courriel à la suite de la période d'inscription.

Notez que les personnes qui n'auraient pas pu avoir de place seront priorisées pour la prochaine session. Cette méthode vise à laisser la chance au plus grand nombre de personnes possible de profiter des cours de natation.

Pour les cours pour adultes, ce sera premier arrivé, premier servi.

Tarifs des cours

- Parents et enfants 1 à 3 (30 minutes) : 44 \$
- Préscolaire 1 à 5 et nageur 1 à 6 (45 minutes) : 68 \$
- Jeune sauveteur niveaux 7 à 9 (45 minutes) : 74 \$
- Étoile de bronze niveau 10 (45 minutes) : 79 \$
- Adultes 12 séances : 81 \$
- Adultes 15 séances : 90 \$

Bon à savoir

- Avant le 20 décembre à 17 h, il est important de vous assurer que votre dossier est à jour. Si vous n'avez pas encore de compte, vous pouvez vous en créer un dès maintenant au www.muniles.ca, en cliquant sur *Activités* dans la section des services en ligne. Si vous souhaitez inscrire un nouveau membre de votre famille aux cours de natation, prévoyez l'ajouter à votre dossier en ligne avant le 20 décembre à 17 h.
- Assurez-vous d'avoir le numéro d'assurance maladie et la date d'échéance dans le dossier de votre enfant.
- En raison du manque de main-d'oeuvre, il se pourrait que des cours ne puissent pas être offerts à la session d'hiver.



Nomination de Simon Mary au poste de directeur de la sécurité publique

La Municipalité des Îles est heureuse de vous annoncer la nomination de M. Simon Mary au poste de directeur de la sécurité publique. Monsieur Mary possède une vingtaine d'années d'expérience en tant que pompier, dont 15 ans à titre d'officier. Il connaît bien les milieux insulaires : lorsqu'il a découvert les Îles en 2018, il était officier pompier à Saint-Pierre-et-Miquelon, archipel français dont la réalité et les enjeux se rapprochent de ceux des Îles. Il a d'ailleurs créé un jumelage entre les deux archipels en 2019, permettant aux pompiers de Saint-Pierre-et-Miquelon de venir à la rencontre de ceux des Îles, de visiter les installations, de faire de la formation et de découvrir le matériel. Il a par la suite été chef dans une caserne du sud de la France, avant de quitter le pays pour s'établir aux Îles avec sa famille.

Fort de ses précédentes expériences professionnelles, il relèvera assurément le nouveau défi qui s'offre à lui sur l'archipel.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe de la Municipalité des Îles!



Avis public CALENDRIER 2024 – SÉANCES ORDINAIRES

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée QUE : —

Les séances ordinaires de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et de la Communauté maritime, pour l'année 2024, se tiendront aux dates suivantes :

- Mardi 16 janvier
- Mardi 13 février
- Mardi 12 mars
- Mardi 9 avril
- Mardi 14 mai
- Mardi 11 juin
- Mardi 9 juillet
- Mardi 13 août
- Mardi 10 septembre
- Mardi 8 octobre
- Mardi 12 novembre
- Mardi 10 décembre

Veuillez prendre note que les séances ordinaires de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine suivront les séances ordinaires de la Communauté maritime, lesquelles débuteront à compter de 19 heures.

Les séances se tiendront à l'endroit habituel, soit à la salle de la mairie située au 460, chemin Principal à Cap-aux-Meules.

DONNÉ aux Îles-de-la-Madeleine, ce
15 décembre 2023



RESPECT ET COURTOISIE

**Le citoyen mérite
le respect et la
courtoisie, notre
personnel aussi.**



Les Îles-de-la-Madeleine
Municipalité



Au centre de l'action!

Vous désirez travailler au centre de l'action? Joignez-vous à l'équipe de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine!

Vous carburez aux défis et souhaitez faire une différence dans le milieu? Vous voulez participer activement à l'amélioration de la qualité de vie de la communauté? Un emploi à la Municipalité des Îles est ce qu'il vous faut!



Postes disponibles

- Greffier adjoint / greffière adjointe
- Chef ou cheffe de division des matières résiduelles
- Inspectrice/inspecteur municipal en bâtiment et en environnement

Pour en savoir plus sur les emplois disponibles et pour déposer votre candidature, rendez-vous dans la section **Emplois** au www.muniles.ca.



Candidatures spontanées

Nous sommes constamment en période de recrutement pour les postes énumérés ci-dessous :

- Journalier
- Préposé à l'entretien ménager
- Moniteur/surveillant de piscine
- Secrétaire administrative
- Opérateur au déneigement
- Opérateur eau potable et eaux usées
- Pompier volontaire
- animateur de terrain de jeux
- Accompagnateur de terrain de jeux

Si vous avez un intérêt pour l'un de ces postes, veuillez déposer votre candidature en ligne au www.muniles.ca, dans la section *Emplois*.